

dans ce volume. Dans le texte d'un document, des points de suspension entre crochets [ . . . ] indiquent une omission par le compilateur. Pour des raisons déjà énumérées dans le volume 12 — préparation coûteuse et le besoin d'espace vu le nombre de documents pertinents — il n'y a pas de liste des documents. Enfin, sans négliger les erreurs flagrantes, nous n'avons pas cherché à normaliser l'orthographe d'un document à l'autre.

Comme dans les volumes 7 et 8, la plupart des documents reproduits ici sont tirés des dossiers du ministère des Affaires extérieures et des documents de W. L. Mackenzie King, mais, comme le montre la liste "Provenance des documents," nous nous sommes servis d'autres sources. Je dois toute ma reconnaissance à l'honorable J. W. Pickersgill, qui m'a autorisé à consulter à loisir les documents King, et aux personnes et organismes suivants pour m'avoir permis de consulter d'autres collections des Archives publiques du Canada: M. William Howe et la Commission de contrôle de l'énergie atomique (Documents C. D. Howe), le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce (Documents du ministère du Commerce) et Mme Georges P. Vanier (Documents Vanier). M. Louis Rasminsky m'a permis de consulter ses documents et de lui poser certaines questions. Beaucoup d'autres personnes ont eu l'obligeance de mettre à ma disposition leurs collections, mais dont nous n'avons pas tiré de document. Je suis particulièrement reconnaissant au directeur et au personnel du Massey College pour l'aide consentie dans la consultation des Documents Vincent Massey. La publication des documents tient compte des limitations touchant l'application de la "règle de trente ans" mentionnée par le Premier ministre lors de sa déclaration à la Chambre des Communes le 1<sup>er</sup> mai 1969. Ainsi, deux documents 1540 et 1542 ne sont pas reproduits en version intégrale. D'autre part, à cause de négociations en cours lors de la préparation de ce volume, certaines modifications ont été apportées à la section a de la partie 5 du chapitre VII. Les documents 1239 et 1245 ne sont pas reproduits en version intégrale et deux documents datés du 15 décembre 1941, un memorandum sur les conclusions d'un comité interministériel sur les frontières sur la côte de l'Ouest et l'avant-propos (DEA/10471-40) furent omis. Ces quatre documents pourront être consultés une fois la question résolue. Autrement, aucun document ne fut sujet à des restrictions de la part du ministère des Affaires extérieures ou de qui que ce soit.

La préparation du présent volume était déjà en marche lorsque j'ai accepté les fonctions de compilateur. J'ai beaucoup profité des conseils de M. G. W. Hilborn et du travail consciencieux de M. Douglas Waldie lors de la sélection initiale des documents. La Direction des affaires historiques du ministère des Affaires extérieures a rendu des services inestimables; je suis reconnaissant à son ancien directeur, M. A. E. Blanchette et à ses successeurs, M. A. F. Hart et M. H. H. Carter, et au directeur adjoint, M. D. M. Page. M. F. J. McEvoy s'est révélé un collaborateur précieux pour recueillir les documents et les renseignements dont nous avions besoin. Il a aussi préparé la liste des personnalités et l'index. Avec sa compétence habituelle, tant technique que linguistique, M. Michel Rossignol a préparé le manuscrit pour l'impression. À l'extérieur du ministère, j'ai apprécié d'une façon particulière la collaboration du personnel des Archives publiques du Canada et de la direction historique du ministère de la Défense nationale. Je remercie le professeur Patricia Roy qui a bien voulu me signaler le